

exaucé dès l'abord, vous eussiez peut-être attribué votre victoire à vos propres forces; or le plus petit grain d'orgueil vous ferait plus de mal que toutes vos rechutes dans un défaut qui vous déplaît et qui vous tient dans l'humilité.

Apprenons encore qu'une prière bien faite est toujours exaucée selon l'infailible parole de Jésus-Christ, bien que ce ne soit pas toujours selon nos désirs. Sainte Anne demandait probablement un fils et Dieu lui donna une fille. Mais n'est-il pas vrai que cette Fille valait mieux pour elle et pour nous que les douze fils de Jacob? Toute prière, pour être bien faite, doit aller à demander en définitive le salut et les grâces nécessaires pour y arriver. Après donc que nous avons prié, laissons au Saint-Esprit la liberté de redresser nos vœux s'il le juge convenable; et si, au lieu du miel et du lait des grâces temporelles, que nous avons demandé, il nous donne le pain des forts, c'est-à-dire quelque grâce plus utile à notre salut, réjouissons-nous-en. Or c'est ce qui a toujours lieu, lorsque nous n'obtenons pas ce que nous avons demandé; car la promesse du Sauveur nous en est garant: une prière humble, confiante et persévérante est toujours exaucée.— R. P. SAINTRAIN.

LES DEMANDES DU SACRÉ-CŒUR A LA FRANCE

(*Suite*)

V

AU XIX^e SIÈCLE.

DENDANT de longues années, les demandes divines parurent à nouveau oubliées. Pourtant le vœu de Louis XVI, publié pour la première fois en 1815, les rappela à nouveau à quelques âmes saintes.

« Il y a lieu d'espérer que Sa Majesté Louis XVIII cédera au désir de ses plus fidèles sujets, écrivait la Vénérable Mère Barat, en 1815, et qu'accomplissant le vœu de Louis XVI, il mettra son royaume sous la protection du Sacré-Cœur. »